



## *Salle de réception du Campreux*

### Contrat de location

Toute réservation implique automatiquement l'adhésion aux présentes conditions générales du contrat.

#### 1. DESIGNATION DES LOCAUX LOUES

Le présent contrat concerne la salle du Campreux située à la Ferme du Campreux-80160-Belleuse, ainsi qu'un parking et un jardin qui sont mis à disposition du locataire.

L'équipement de la salle, mis à la disposition du locataire [principalement : tables, chaises et vaisselle], devra être restitué en parfait état de propreté et de fonctionnement. Un inventaire de ce matériel sera effectué lors des états des lieux qui seront dressés à l'entrée et à la sortie de la salle.

#### 2. FACTURATION :

Le prix facturé est celui convenu le jour de la conclusion du contrat, comprenant le montant de la location et éventuellement des options supplémentaires.

MODALITES DE PAIEMENT : chèque, espèce ou virement bancaire.

- Toute réservation ne sera confirmée qu'après versement d'arrhes (200 euros) non remboursable.
- Le deuxième acompte payable 4 mois avant la réception (50% restant dû).
- Le solde est payable un mois avant la réservation.

#### 3. ORGANISATION :

Les prestations annexes : transport, véhicule lourd ou long, décorations, animations et tous intervenants externes, devront faire l'objet d'une information préalable, pour approbation afin de vérifier leur conformité avec la configuration du site et des normes de sécurité.

Tous les points de décorations, installations techniques, aménagements divers sur le site et dans ses locaux (salle de réception, sanitaire, parking ...) et enfin des terrains doivent être conformes aux règles de sécurité et préalablement autorisés par la Direction du site.

**En tout état de cause, toute modification des lieux ou intervention telles que percement de murs, sols ou revêtements, collages, etc. ... susceptibles de créer une détérioration des locaux ou annexes sont interdites. Le site devra être restitué dans son état initial.**

#### 4. RESPONSABILITE ET ASSURANCE :

**Une caution de 400 euros, non encaissée, est demandée en garantie avant toute location, ainsi qu'une attestation d'assurance fêtes familiales.**

Toutes détériorations du site, de ses locaux ou du matériel, commis par les participants pendant une manifestation seront facturées au client organisateur et déduit de la caution.

N.B. : en cas de litige, nous considérons implicitement que le client est lui-même couvert par son assurance responsabilité civile ou professionnelle.

#### 5. ANNULATION DU CONTRAT :

Le site se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat :

- en l'absence de règlement par le client de tout ou partie de l'acompte stipulé à l'article " FACTURATION "
- Résultant d'un cas fortuit, du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure tel que, par exemple, inondations, incendies, attentats ou autres sinistre et interdictions.

La résiliation unilatérale du contrat par le client l'oblige à acquitter une indemnité forfaitaire :

- A 50% du loyer si la résiliation intervient moins de 4 mois avant la date de réservation.
- Au montant du loyer si la résiliation intervient moins de 30 jours avant la date de réservation.

L'éventuel report du contrat ne pourra exonérer le client des obligations ; en tout état de cause, l'acompte versé par le client restera acquis au site en compensation du préjudice d'exploitation.

Noms et Prénoms :	Adresse :
Tel :	Mail :

Date de location :

Montant du loyer :

Options :  Nappes (70 euros)       1 Chambre d'hôte (60 euros/ 2 pers)  
 Petite sono (45 euros)       x \_\_\_ Chambre d'hôte (70 euros/4 pers)

**Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de location.**

Fait à :

Le :

Signature :

A retourner signer à : Anne-Claire d'Avout  
Ferme du CAMPREUX  
80160 BELLEUSE

Joindre un acompte de 200 euros.

Prévoir, au plus tard un mois avant la réception, l'attestation d'assurance, le chèque de caution de 400 euros ainsi que le paiement du solde. Virement bancaire : FR76 1870 6000 0097 5321 3673 752 (Préciser votre nom et la date de location)